



CANICULE, AGIR POUR NE PAS SUBIR

Nous entrons en terre inconnue au niveau climatique. Après une première vague de chaleur fin mai, une nouvelle est en cours et va exploser tous les records ! L'enjeu est de se protéger et de protéger les collègues, mais comment faire quand le cadre légal est très insuffisant et peu protecteur et que les directions locales s'en cantonnent aux textes ? De plus, parmi les travailleurs il y a des travailleuses et les différences hormonales ont des répercussions sur la santé, surtout en cas de fortes chaleurs. Sans oublier les femmes enceintes, celles à qui on n'accorde pas d'ASA pour congés hormonaux, les personnes en situation de handicap en fauteuil ou ayant une sonde et les malades.

L'INRS juge dangereux un travail physique au-delà de 28°C et sédentaire au-delà de 30°C. Nous demandons en conséquence : la journée continue de 07h à 14h, le télétravail exceptionnel pour tous les collègues dont les bureaux atteignent la température de 30°. Faites des relevés de température dans votre bureau et si votre hiérarchie vous empêche de vous mettre en protection, faites un [Signal Fip](#), remplissez le [registre hygiène et sécurité au travail](#), contactez un représentant de la FS [pour faire un droit d'alerte](#).

EMPLOIS DRFIP 44

Situation désastreuse à la DRFIP44, avec 120 chaises vides avant l'arrivée de 20 C stagiaires et 37 contractuels à recruter. Le malaise est grandissant dans les services où le sentiment de ne plus pouvoir faire son travail accompagne la gestion de l'urgence permanente. Les services de gestion sont particulièrement frappés : SIE, SIP, SGC, SDIF...

AMELIE CONTRE LA CGT

C'est toujours plaisant d'être reconnu comme poil à gratter et d'être détesté par la Direction de Bercy (Amélie Verdier a semble-t-il un problème très personnel avec la CGT), cela veut dire que la CGT fait bien son boulot syndical. Mais quand la DG interdit à la CGT de se déployer dans les locaux de Bercy, on est pas loin du délit d'entrave au fait syndical. Pour protester contre cette décision inacceptable, la CGT Finances publiques organise un [village syndical sur le parvis de Bercy le 23 juin](#) à partir de 16h. Dans le cadre, de la campagne des élections Fonction publique de décembre 2026, d'autres camarades de la Fonction publique viendront participer à cette action.

MARCHONS CONTRE LE RACISME LE 21 JUIN

La parole raciste s'est trop largement libérée, à commencer dans la classe politique où les débordements sont partagés bien au-delà des partis d'extrême droite. Les médias Bolloré, mais pas que, se font la chambre d'écho de toutes les bouffées délirantes prônant un racisme décomplexé. La CGT est historiquement anti fasciste et anti raciste, car l'extrême droite est l'ennemie des travailleurs, le racisme est un instrument de division de la société pour le seul bénéfice de l'ordre établi et du patronat.

Ce n'est pas un hasard si les milliardaires Bolloré et Stérin financent tout l'écosystème médiatique et « culturel » d'extrême droite. Cet appel du 21 juin s'adresse à toutes celles et ceux qui refusent de renoncer : humanistes, antifascistes, antiracistes, à toutes celles et ceux qui assument de combattre les actes et les propos racistes qui se généralisent jusqu'au sommet de l'État. Parce que le racisme est systémique, la réponse doit être politique. Nous ne pouvons accepter les lois qui discriminent des parties de la population et banalisent le racisme, ni les complaisances, les silences et les renoncements de beaucoup face aux discours médiatiques et politiques qui portent la haine et le rejet. **Rendez-vous à Nantes au miroir d'eau à 10 H dimanche 21 juin.**



TROP D'ADMINISTRATIFS ?

Les hôpitaux sont malheureusement à la pointe de la casse des services publics. Alors que les « technogestionnaires » osent encore invoquer des « problèmes d'organisation » pour expliquer la situation, la réalité est catastrophique. Dans nos trésoreries hospitalières, on constate que les petits CH comme Ancenis et Daumezon ont du mal à faire les payes, les salarié·e·s vont très mal et les gens se barrent. L'hôpital n'est plus malade, il agonise faute de moyens humains et financiers. Un petit hôpital a dû faire un emprunt pour payer ses charges courantes ! Les hôpitaux en sont à demander à nos trésoreries de prioriser les paiements... Et nos services étant eux-mêmes en sous effectif, les collègues sont dans l'incapacité de les secourir et de faire correctement leur travail. Jusqu'à quand allons-nous rester spectateurs de la catastrophe ?